

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2025
Publication : 31/03/2025**REPUBLIQUE FRANCAISE**
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du lundi 24 mars 2025

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	15	17

Date de la convocation : 18 mars 2025

Date d'affichage de l'ordre du jour : 18 mars 2025

L'an deux-mil-vingt-cinq, le vingt-quatre mars à 18h30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul COUILLER, Maire.

Présents :

Madame Claude BOULIER, Monsieur Michel BRUNG, Monsieur Daniel CALTOT, Monsieur Philippe CAUCHOIS, Monsieur Jean-Paul COUILLER, Madame Nathalie DELESTRE, Monsieur Vincent GAUDICHON, Madame Annick KOECHLER, Madame Annie LECOQ, Monsieur Olivier ORIENT, Madame Marie-Claire OSMONT, Monsieur Frédéric POTHÉRAT, Monsieur Daniel RAIMBAULT, Madame Géraldine SAHUT et Madame Christine TALBOT.

Absents excusés :

Monsieur Rémy JAMES a donné pouvoir à Monsieur Daniel CALTOT, Madame Mélanie DECURE, Madame Amélie NÉE, Monsieur Daniel PELFRÈNE a donné pouvoir à Monsieur Vincent GAUDICHON

Secrétaire de séance :

Monsieur Philippe CAUCHOIS a été nommé secrétaire de séance.

2025 / 018 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2025

Madame Claude BOULIER, adjointe aux finances présente au vote le budget primitif 2025 du budget annexe, dont le projet a été validé lors de la commission des finances du 18 mars 2025 :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	69 066,05 €	69 066,05 €
Section d'investissement	134 817,56 €	134 817,56 €
TOTAL	203 883,61 €	203 883,61 €

Considérant la note de présentation brève et synthétique qui sera annexée à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DÉCIDE :

- d'approuver le budget primitif 2025 du budget annexe tel que présenté.

Le secrétaire de séance, Philippe Cauchois

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Jean-Paul COUILLER